

Les études menées sur 42 cas survenus dans les gouvernorats de Hajjah et d'Amran, au Yémen, ont permis de conclure que, dans cette région, la leishmaniose cutanée est une maladie endémique, au long cours (avec un frottis hautement positif jusqu'à six ans après l'infection) et entraînant une mauvaise réponse au traitement systémique prolongé.

Une étude de suivi sur 136 cas a montré que *L. tropica* était le parasite responsable de la leishmaniose cutanée, le vecteur étant *Phlebotomus sergenti*, dans les cas de leishmaniose cutanée anthroponotique. Les espèces réservoirs pour les cas de leishmaniose cutanée au Yémen n'ont pas été identifiées. La leishmaniose cutanée zoonotique est causée par *L. major* et les vecteurs suspectés sont *P. bergeroti*, *P. duboscqi* et *P. papatasi*.

P

Sunday 28th of April 2024 11:43:41 PM